



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 juin 2020

Enfin l'égalité pour les pères de nouveau-nés hospitalisés !

A l'occasion du premier anniversaire du congé paternité spécifique en cas d'hospitalisation du nouveau-né, le gouvernement vient d'annoncer l'application prochaine pour les fonctionnaires.

L'association SOS Préma applaudit cette avancée qui va dans le sens de l'égalité des chances, et se félicite du travail mené avec Adrien Taquet.

Depuis le 1^{er} juillet 2019, les pères de nouveau-nés hospitalisés bénéficient d'un congé spécifique de 30 jours pendant l'hospitalisation de leur bébé. Une avancée majeure pour les nouveau-nés hospitalisés et leurs familles.

Mais cette mesure, votée dans le PLFSS 2019, n'est pas encore valable pour les fonctionnaires, ce que l'association déplore et dénonce depuis 1 an.

Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance et Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat aux comptes Publics viennent d'annoncer, via un communiqué de presse, l'adoption de cette mesure pour la fonction publique en septembre prochain et une application à l'automne.

SOS Préma est à l'origine de la création de ce congé. L'association a travaillé pendant plusieurs années pour que les pères n'aient plus d'obligations professionnelles alors même que leur bébé était hospitalisé, parfois entre la vie et la mort.

Les dernières études montrent que la présence des deux parents durant l'hospitalisation du nouveau-né favorise le lien parent-enfant et améliore le développement moteur, cognitif, affectif et sensoriel du bébé.

La prématurité est un enjeu de santé publique : 165 bébés par jour naissent en avance en France et sont hospitalisés, soit 1 bébé toutes les 8 minutes, ou encore 60.000 nouveau-nés.

L'association œuvre depuis plus de 15 ans pour que les parents soient reconnus et intégrés comme des partenaires de soins.

C'est un travail à tous les niveaux : des familles, des équipes médicales et des pouvoirs publics.

Ainsi, l'association est aussi à l'origine de l'allongement du congé maternité des mamans de nouveau-nés prématurés (mars 2006).

**crédit photo F.Poujade*

SOS Préma en bref :

- Création en 2004
- 70 antennes
- 100 bénévoles
- 35 000 pochettes Préma / an
- 50 000 guides de conseils / an
- 1 numéro vert pour les familles: 0800 96 60 60

**Les nouveau-nés, adultes de demain,
doivent être une priorité en France.
Se pencher sur eux et sur leur devenir,
c'est préparer notre avenir et l'avenir de notre pays.**

Informations et mission de SOS Préma à retrouver sur
www.sosprema.com

Contact Presse :

Emilie Stofft 06 63 57 04 56
emiliestofft@emilie-press.fr

emilie **PRESS**